

**Rapport  
du maire  
sur la  
situation  
financière  
2013**

## **Présenté lors de la séance spéciale du 7 janvier 2014**

Chères citoyennes,

Chers citoyens,

Conformément à l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes*, c'est avec plaisir que je vous présente l'état des finances de la Ville de Ville-Marie. En premier lieu, je ferai un survol sur les états financiers de 2012, sur le dernier rapport de l'auditeur indépendant et sur le dernier programme des immobilisations. Suivront les indications préliminaires des résultats financiers de 2013 pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en immobilisations. Je vous présenterai également les orientations générales du prochain budget et du programme triennal d'immobilisations.

Je dépose une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la Ville a conclus depuis la dernière séance du conseil au cours de laquelle le maire a fait rapport de la situation financière et également la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette période avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$. Cette liste est publique et peut être consultée au Service du greffe à partir d'aujourd'hui.

Selon l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, je vous transmets l'information concernant la rémunération et l'allocation de dépense de chaque membre du conseil.

## **LES DERNIERS ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS**

Les états financiers 2012 pour l'administration municipale démontrent un excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales de 652 882 \$. Au 31 décembre 2012, les revenus de fonctionnement totalisaient 4 241 622 \$ et les dépenses et affectations se chiffraient à 3 588 740 \$.

L'excédent de fonctionnement de l'exercice résulte principalement d'une augmentation des revenus provenant de la taxe foncière, des droits de mutation et des services rendus ainsi qu'une diminution des dépenses telles que le remboursement de capital de la dette à long terme et de la baisse des affectations aux activités d'investissements.

L'excédent de fonctionnement non affecté totalise 830 554 \$ tandis que l'excédent affecté et fonds réservé totalise 345 461 \$.

L'année 2012 fut marquée par la réalisation de projets d'investissement pour un montant de 673 000 \$. Les travaux pour un nouveau puits d'un montant de 145 996 \$, les travaux d'aqueduc sur la rue Notre-Dame Sud totalisant 266 569 \$, l'achat d'un véhicule incendie pour un montant de 136 878 \$ représentent les principaux montants affectés aux investissements. L'achat d'équipement de bureau, logiciel pour le traitement des constats d'infractions et achat d'équipements divers ont complété les dépenses liées aux projets investissements.

En 2012, un remboursement de 359 685 \$ en capital sur la dette à long terme fut effectué. L'endettement net de la Ville est de 3 223 758 M\$. Notre taux d'endettement par rapport aux actifs et excédents accumulés se situe à 21 % au 31 décembre 2012, ce qui est toujours inférieur à la moyenne des villes du Québec qui se chiffre à 38 %.

## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT SUR LES ÉTATS FINANCIERS**

Le rapport de l'auditeur indépendant de Champagne, Bellehumeur, Guimond inc. mentionne qu'à leur avis, les états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation

financière de la Ville de Ville-Marie et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2012.

### **PROGRAMME D'IMMOBILISATIONS 2013-2014-2015**

En novembre 2012, le conseil municipal a adopté un programme des immobilisations de 5 252 210 \$ pour les années 2013, 2014 et 2015. En 2013, nous avons autorisé l'exécution de travaux totalisant 1 230 650 M\$. Les montants seront financés par le programme de la taxe d'accise, par emprunt et par l'affectation des activités de fonctionnement.

La réfection d'une partie de la rue Notre-Dame-de-Lourdes représente près de 40 % des dépenses, le projet de développement des rues Therrien et de la Montagne prévu pour 2014 a été devancé pour une somme de 373 000 \$ à ce jour. L'agrandissement et l'aménagement intérieur de la capitainerie sont presque terminés et seront financés à 50 % par l'octroi d'une subvention de Développement économique Canada. Un nouvel abri horticole, l'achat de pagettes pour nos pompiers, l'installation d'une clôture au garage municipal, des équipements de restauration pour l'aréna, des équipements pour la piscine, des lumières décoratives, l'amélioration du terrain de tennis et l'acquisition d'un équipement pour le parc des clubs sont des investissements réalisés en 2013.

Les travaux autorisés par le conseil en 2013 concernant la réfection des rues et la réalisation du projet de développement des rues Therrien et de la Montagne ont été exécutés en grande partie par les équipes de la Ville qui ont travaillé fort à la réalisation de ces projets.

### **LES RÉSULTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE EN COURS**

En ce qui concerne le budget de fonctionnement de l'année 2013 établi à 3 975 111 \$, nous prévoyons que l'équilibre budgétaire sera respecté et qu'un excédent de fonctionnement sera dégagé. Une dépense de plus de 138 000 \$ est comptabilisée aux fins de la vidange des étangs. Cette dépense est en partie financée par un fonds affecté de 74 205 \$

## **ORIENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET 2014**

L'exercice budgétaire 2014 marque la fin du partenariat fiscal et financier établi en 2007 se terminant le 31 décembre 2013 entre le gouvernement du Québec et les municipalités. Des modifications au remboursement de la taxe de vente du Québec (TVQ) annoncées par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, le 13 septembre dernier, occasionneront une perte de nos revenus de fonctionnement pour 2014, estimée à 60 000 \$.

La convention collective de l'ensemble des employés municipaux sera négociée prochainement ce qui affectera nos dépenses de fonctionnement.

Une nouvelle norme comptable fait son apparition concernant le passif environnemental. Dès 2015, les états financiers devront inclure des données représentatives qui seront établies à la suite des analyses effectuées par des professionnels. Les analyses débuteront en 2014 ce qui augmentera les dépenses.

Le plan d'intervention fait en 2005 concernant la réfection de nos infrastructures municipales au niveau des conduites d'eau et d'égout devra être mise à jour en 2014 selon le ministère. La Ville n'a d'autre choix que de se conformer sinon elle perdra son accessibilité aux programmes gouvernementaux. Une dépense supplémentaire sera considérée dans le budget.

Nous travaillerons dans les prochains jours à la préparation du budget municipal 2014 et des choix importants devront être faits.

## **LE PROGRAMME D'IMMOBILISATIONS 2014-2015-2016**

Nos priorités en matière d'investissements sont de maintenir en bon état nos infrastructures municipales et s'assurer que nos équipements soient

adaptés aux besoins. De plus, nous verrons à développer le logement social, projet pour lequel il y a un besoin pressant dans la population.

Nous sommes conscients de l'importance des besoins, cependant il est de notre devoir, en tant qu'élus et administrateurs responsables, de faire les bons choix en matière d'investissements.

### **TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX**

Pour l'année 2013, la rémunération annuelle du maire est de 11 000 \$ avec une allocation de dépenses de 5 500 \$.

Pour leur part, les conseillers reçoivent une rémunération annuelle de 3 667 \$ avec une allocation de dépenses de 1 833 \$.

### **CONCLUSION**

En conclusion, je tiens à souligner que la santé financière de la Ville de Ville-Marie se porte bien grâce à des normes de gestion rigoureuses et à des efforts d'amélioration continus. Les employés, les membres du conseil municipal et moi-même travaillons tous très fort afin d'offrir aux citoyennes et citoyens des services de qualité toujours dans le respect de notre cadre financier.

Bernard Flebus, maire